



**COFACE**

**CCI ROUEN**  
**2 Avril 2008**

**Laurent GRANJON**

# Les garanties publiques

## Procédures gérées par Coface pour le compte de l'Etat

### → L'ASSURANCE PROSPECTION

- Elle permet aux PME françaises de se prémunir contre le risque d'échec commercial dans leur prospection de marchés étrangers, en couvrant jusqu'à 80% des dépenses engagées sur la zone prospectée
- Cette garantie s'applique à des actions ponctuelles telles qu'une participation à des manifestations commerciales, à des colloques agréés, ou à des programmes structurés de prospection de plusieurs années dans un ou plusieurs pays.

# Nouveautés 2008 Assurance Prospection

## Procédures gérées par Coface pour le compte de l'Etat

### Modernisation et Simplification

- Suppression des droits d'ouverture de dossiers
- Plus de calcul de la part étrangère pour les entreprises avec CA < 75M Euros
- Pour les assurances prospection d'un an, possibilité de renouveler sans déposer de nouvelles demandes
- Entreprises déjà utilisatrices de l'Assurance Prospection, ayant remboursé au moins 80% des indemnités versées, bénéficieront automatiquement d'une quotité garantie de 80% sur un nouveau dossier
- Renforcement du travail en réseau notamment avec OSEO et les CCI
- Mise en place d'une facilité de préfinancement des dépenses de prospection par les banques

# Nouveautés 2008 Assurance Prospection

## Procédures gérées par Coface pour le compte de l'Etat

### Création d'un dispositif spécifique pour les entreprises innovantes

- Quantité garantie portée de 65 à 80%
- Avance sur indemnités possible même si CA > à 1,5 ME

### Extension de l'Assurance Prospection des Français à l'étranger

# CONTACTS

## ACTIVITES COFACE

- Gérard QEUNE départements 27 et 61
- Claude CHARLOT département 76
- Nicolas CASSET départements 14 et 50
- Loïc VERLOOVE chargé des relations bancaires
- Myriam LASSURE assistante commerciale

## ACTIVITES GEREES POUR LE COMPTE DE L'ETAT

- Claudie JONARD responsable du développement Haute Normandie
- Brigitte BOTHMER chargée de l'instruction
  
- DIRECTION REGIONALE: 02 32 76 09 50